



LE CONCERTO

La relève...

Pourquoi faut-il agir?

Dans ce numéro :

Journée d'échange sur la relève	P. 2
Le lancement du cadre de relations lanauois	P. 3
La Table des délégués de la TROCL	P. 4
Lancement officiel du régime de retraite	P. 5
Des nouvelles de la Coalition des TROC	P. 6
Lecture d'été	P. 7
Fermeture des bureaux	P. 8

Rédaction :

Chantal Sullivan, TROCL
Maya Fernet, TROCL
Serge Tremblay, TROCL

Mise en page :

Denise Desrochers

Édition :

Conseil d'administration de la TROCL

Dépôt Légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada

ISSN : 1704-5916

Tirage : 200 copies

La question de la relève suscite beaucoup de préoccupations depuis quelques années déjà. Les enjeux et les défis qui en découlent touchent l'ensemble des organisations québécoises et canadiennes, qu'elles soient privées, publiques ou à but non lucratif. À l'heure où un déséquilibre se fait sentir entre l'offre d'emplois et la main d'œuvre disponible, une compétition s'installe afin d'offrir les meilleures conditions possibles. Les organismes communautaires doivent donc réfléchir à cette réalité et l'aborder sous différentes facettes :

- ▶ Les réalités spécifiques au milieu communautaire comme secteur d'emploi
- ▶ Les conditions de travail offertes afin de faciliter la rétention des travailleurs et travailleuses
- ▶ Les différentes perceptions ou préjugés face à l'action communautaire
- ▶ La spécialisation grandissante des emplois offerts
- ▶ Etc.

En conséquence, la question de la relève exige une réflexion collective mais aussi, individuelle, au sein même de chaque organisme communautaire. Ce processus doit être réalisé en plusieurs étapes et peut même être fait avec plaisir! En effet, il existe plusieurs outils très intéressants pour alimenter et orienter vos réflexions.

D'ailleurs, plusieurs organismes de la région ont participé à une journée d'échange sur le thème de la relève, le 10 avril dernier.

Pour en savoir un peu plus et connaître les pistes d'actions soulevées à ce moment, consultez l'article qui suit!

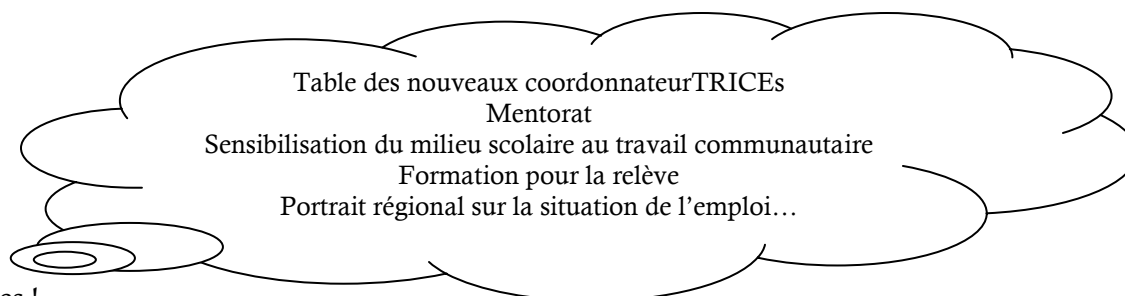
Journée d'échange sur la relève



Le 10 avril dernier, le Centre régional de formation de Lanaudière, le Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière et la TROCL, communément nommé le TRIO, offrait une journée d'échange sur la relève dans les organismes communautaires. Cet événement s'inscrivait dans le cadre d'une tournée québécoise entreprise par le Centre St-Pierre et comportait trois aspects soient : l'embauche, l'intégration et la rétention des travailleurEUSEs au sein des organismes communautaires.

Cinquante-deux personnes se sont réunies au Club de golf Montcalm afin de prendre connaissance du constat, des enjeux, des besoins et des pratiques inspirantes entourant la question de la relève. L'animation retenue a permis des échanges forts intéressants et stimulants, favorisant des discussions sur les différentes perceptions et les réalités vécues par les organismes de la région. Bien que le thème abordé constitue une préoccupation partagée par plusieurs organismes, leurs spécificités font en sorte que leurs réflexions cheminent à un rythme différent! Ainsi, quelques organismes ont adopté une politique très précise pour favoriser l'intégration de nouveaux employéEs, certains ont écrit l'histoire de leur organisme afin d'en faire la transmission, alors que d'autres sont en quête de solutions afin de faciliter l'embauche et l'intégration de nouveaux employéEs.

Cette journée a donc permis d'identifier des pistes d'actions pour la région.



Quelques idées !

Évidemment, ces propositions ont été recueillies par le TRIO et leur faisabilité sera évaluée. Quant au Centre St-Pierre, il travaille actuellement sur une boîte à outils et dès qu'elle sera finalisée, la TROCL fera circuler l'information. Cet événement a également servi de préambule pour la TROCL qui compte élaborer une formation s'adressant à la relève, au cours des prochains mois. Bref, une journée inspirante qui a permis de souligner l'importance de poursuivre les réflexions!

**Pour débiter cette réflexion, faites une discussion avec l'équipe de travail ou les bénévoles sur
Les six types de travailleurs et travailleuses dans le milieu communautaire...¹
Où vous situez-vous ?**

1. **MilitantEs**
2. **Marginaux** La présence dans le milieu communautaire est planifiée.
3. **ExpérimentéEs**
4. **ConvertiEs** La présence dans le milieu communautaire est choisie, mais pas nécessairement planifiée.
5. **ContraintEs** La trajectoire professionnelle est choisie, mais c'est contre son gré que l'on se retrouve dans le milieu communautaire.
6. **Surfeurs** Le travail dans le communautaire n'a été ni choisi, ni planifié, les événements ayant fait en sorte que l'on s'y retrouve.

¹ CSMO-ÉSAC (2006), *La relève en action communautaire : un enjeu qui nous interpelle tous et toutes !*, p.37

Le lancement du cadre de relations lanaudois

Le 22 mai dernier se tenait le lancement du *Cadre de relations lanaudois sur les modalités de collaboration entre les organismes communautaires et les établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux et l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière* au Club de golf Montcalm à St-Liguori. Cet événement a rassemblé des représentantEs de chaque établissement de la région, de l'Agence et de la TROCL. Aussi, la plupart des directeurTRICES généralEs des établissements publics en santé et services sociaux de la région assistaient à ce lancement.

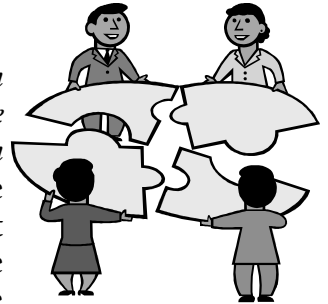
Le déroulement a permis de présenter le processus ayant mené à l'élaboration du cadre, suivi de la présentation de son contenu par deux représentantEs du comité de travail, dont la TROCL. Celle-ci a alors saisi l'occasion pour réitérer les préoccupations et les enjeux pour les organismes communautaires de la région face aux collaborations potentielles avec le réseau public.

Lors de l'exposé, la TROCL a rappelé les caractéristiques des organismes communautaires autonomes, tout en insistant sur les ententes de services qui représentent une menace pour l'autonomie des groupes. Se traduisant par de la sous-traitance, ce type de collaboration va à l'encontre des revendications des organismes communautaires concernant le désengagement de l'État et la privatisation accrue des services de santé et des services sociaux. Ainsi, l'élaboration de ce cadre ne constituait, d'aucune manière, une approbation aux ententes de services mais visait plutôt à s'assurer du respect de l'autonomie des organismes communautaires. En terminant, la TROCL a pris le soin de mentionner qu'elle entendait maintenir une vigilance face à l'application de ce cadre et qu'elle compte bien poursuivre ses revendications pour préserver le financement à la mission globale et voir à son rehaussement.

Conférence de Denis Bourque

À la suite de la présentation du cadre, monsieur Denis Bourque, *Titulaire de la chaire de*

recherche du Canada en organisation communautaire à l'Université du Québec en Outaouais, a procédé à une conférence sur les enjeux et les défis d'un tel cadre de relations. Son exposé portait sur les rôles et les mandats du réseau public, depuis la dernière réforme, tout en présentant le portrait actuel du milieu communautaire et ses défis face à cette réorganisation.



Selon monsieur Bourque, les forces du cadre repose sur :

- ▶ Une analyse adéquate des spécificités des acteurs publics et communautaires ;
- ▶ Il ne met pas la table à la sous-traitance généralisée ;
- ▶ Les défis que pose la réorganisation actuelle du réseau public sont clairement identifiés ;
- ▶ Les principes et assises sont pertinents et solidaires.

Quant à ses limites :

- ▶ Il n'est pas rattaché à un cadre de financement à la mission globale ;
- ▶ Aucun processus d'évaluation du cadre n'est prévu ;
- ▶ Les ententes de collaboration ou de services constituent un moyen, mais elles devraient être rattachées à un but précis.

En conclusion, monsieur Bourque a proposé des pistes pour parvenir à des collaborations satisfaisantes. Parmi elles, notons l'importance de processus transparents, d'impliquer les personnes visées par le service au sein de ceux-ci et faire un suivi et une évaluation collective des ententes et du cadre.

Suite à ce lancement, le comité de travail a convenu de se réunir à nouveau afin d'établir un mécanisme plus formel d'évaluation du cadre de relations lanaudois. Cet exercice est prévu à l'automne 2008.



La Table des délégués de la TROCL

À l'automne 2007, la Table des délégués de la TROCL procédait à la réalisation d'un bilan de la participation du milieu communautaire aux Tables de concertation avec les établissements du réseau public en santé et services sociaux et l'Agence et aux projets cliniques des centres de santé et services sociaux.

Les Tables de concertation avec les établissements, l'Agence et la TROCL

Suite à cet exercice, des personnes mandatées par la TROCL ont sollicité un entretien avec la direction de l'Agence. Cette rencontre, qui s'est déroulée le 29 avril dernier, visait à échanger sur le rôle de l'Agence et sur nos préoccupations afin de rétablir des liens de communication et des relations satisfaisantes. Ceci dans le but d'établir une véritable concertation dans l'organisation régionale de services.

Les principaux éléments abordés à ce moment portaient sur :

- ▶ Le rôle de l'Agence et sa responsabilité face aux organismes communautaires
- ▶ Les besoins des organismes communautaires
- ▶ Le fonctionnement des Tables de concertation « Établissements, Agence, TROCL »

Bien que son rôle ait évolué suite à la dernière réforme, l'Agence demeure responsable de la coordination des services de santé et des services sociaux de la région. Ceci étant, elle doit disposer d'une marge de manœuvre qui varie selon les orientations et les directives ministérielles. L'Agence dispose donc d'un pouvoir limité en ce qui a trait au financement des organismes communautaires.

Par ailleurs, elle reconnaît que les Tables de concertation ne répondent pas aux objectifs identifiés lors de la création de ces instances. À cet effet, une démarche d'évaluation de ces structures est envisagée et la TROCL y sera associée.

Au terme de cette rencontre, l'Agence s'est dite disposée à travailler dans le but de :

- ▶ Trouver un moyen pour rehausser le financement à la mission lorsque la marge de manœuvre le permet et établir un mécanisme de répartition équitable du financement consenti au milieu communautaire.
- ▶ Définir des mécanismes de communication clairs (concernant les besoins des groupes) et des mécanismes de concertation plus efficaces.

De son côté, la TROCL a réaffirmé sa volonté de formaliser davantage le comité bipartite et la nécessité de tenir une rencontre annuelle avec la direction de l'Agence afin d'aborder les enjeux auxquels sont confrontés les organismes communautaires en santé et services sociaux.



Pour que ces recommandations se traduisent pas des gestes concrets, la TROCL a élaboré un plan de travail pour l'année 2008-2009. Un suivi étroit est envisagé et un comité de travail s'activera autour de l'ensemble des préoccupations liées au Programme de soutien aux organismes communautaires. Cet aspect constituera d'ailleurs une priorité d'action qui sera présentée lors de l'assemblée générale annuelle de la TROCL.

Les projets cliniques

En ce qui concerne le bilan effectué sur les travaux des Tables cliniques, une lettre a été acheminée aux deux centres de santé et de services sociaux de la région. Les commentaires émis reposaient essentiellement sur l'interruption des travaux de certaines Tables cliniques et l'absence de suivi, malgré les relances effectuées par les personnes désignées pour y siéger. Nous avons également mentionné qu'il aurait été profitable de nommer, pour chaque Table clinique, une personne assumant un leadership formel pour optimiser l'efficacité et le travail de ces Tables.

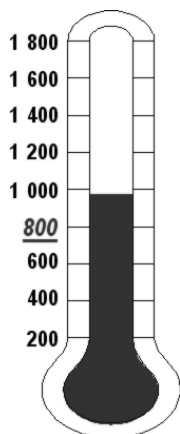
Aussi, nous avons insisté sur la principale préoccupation des représentantEs communautaires qui réside dans la mise en œuvre de ces projets cliniques. Ainsi, nos recommandations visaient à :

- ▶ Diffuser rapidement et le plus largement possible, le résultat des projets cliniques.
- ▶ Maintenir les comités de travail afin de voir au suivi et à l'actualisation des projets cliniques dans le respect des travaux réalisés.

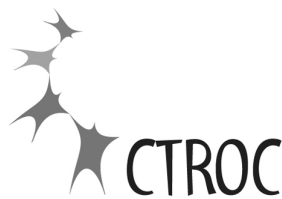
En guise de réponse, le CSSS sud nous informait des limites auxquelles il a été confronté face à l'élaboration des projets cliniques. Le temps et les ressources dont il disposait ont constitué un frein au développement de l'ensemble des projets cliniques. Ainsi, le CSSS a dû faire le choix de ne pas procéder à la réalisation de certains d'entre eux. Ils seront traités ultérieurement. Ce fut le cas pour les programmes en santé physique et pour les services généraux, alors que d'autres ont été ciblés en fonction du groupe d'âge.

En terme de suivi, il variera selon la nature du projet clinique et certaines Tables seront appelées à jouer un rôle à cet égard. La TROCL devra, quant à elle, évaluer la pertinence de maintenir la Table des délégués. Ce qu'elle compte faire dans la prochaine année.

Lancement officiel du régime de retraite



Un petit mot pour vous tenir au courant des derniers développements concernant le régime de retraite présenté il y a quelques mois. Le site internet du Centre populaire de formation annonce fièrement le lancement officiel du régime de retraite qui aura lieu à l'automne 2008. En effet, le nombre minimum requis d'adhésions, qui était de 800, est maintenant dépassé! Ce sont 164 organismes qui adhèrent, pour un total de 973 travailleurs et travailleuses. La TROCL encourage les organismes à aborder cette question avec l'équipe de travail et le conseil d'administration. De plus, si nécessaire, une deuxième journée d'informations pourrait être organisée dans la région. Il est à noter que l'adhésion au régime peut se faire en tout temps. Pour avoir plus de renseignements, vous pouvez consulter le site du CFP : www.lecfp.qc.ca/



Des nouvelles de la Coalition des TROC

La TROCL a participé à la rencontre nationale tenue les 6, 7 et 8 mai derniers. Cette rencontre a porté essentiellement sur le plan d'actions envisagé pour 2008-2009. Pour ce faire, chacun des dossiers a fait l'objet d'un bilan et des pistes d'actions y ont été rattachées. Toutefois, faute de temps, l'AGA a été reportée au 9 juin dernier, où le plan d'actions a été formellement adopté. En voici les grandes lignes :

Le plan d'action de la CTROC 2008-2009

Afin de procéder à l'élaboration du plan d'actions de la CTROC, les Tables régionales ont procédé à une consultation auprès de leur conseil d'administration. Plusieurs régions ont donc formulé des propositions qui ont influencé la nature des orientations de la Coalition. Suite aux échanges, les membres de la CTROC ont convenu de la nécessité de se doter d'un plan d'actions plus réaliste et plus représentatif des actions que peut réellement accomplir la Coalition, selon les ressources dont elle dispose. Voici les principaux objectifs pour la prochaine année, assortis des moyens et des actions envisagés.

1. Promouvoir et défendre l'identité et les pratiques de l'ACA.
 - ▶ La CTROC envisage une démarche de réflexion portant sur l'avenir du mouvement communautaire autonomes afin de mieux définir le rôle qu'entend jouer la CTROC dans les prochaines années.
 - ▶ Elle a également l'intention de poursuivre ses représentations auprès du milieu politique et du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA). Une vigilance est souhaitée en fonction des éventuelles recommandations du Vérificateur général du Québec et sur la question du projet de loi sur les lobbyistes.
2. Faire avancer la revendication d'un réseau de la santé et des services sociaux public, universel, accessible, intégral et gratuit.
 - ▶ La CTROC compte appuyer les acteurs qui entreprennent des luttes sociales conformes à sa plate-forme de revendications.
3. Sensibiliser la population à la contribution et la réalité des OCASSS au Québec.
 - ▶ S'inspirant de la semaine de visibilité réalisée en 2007, la CTROC souhaite refaire l'expérience en octobre 2008. Ainsi, elle proposera la tenue d'une activité dans l'ensemble des régions du Québec soit, une journée « porte ouverte ». De nouveaux outils promotionnels pourraient également être élaborés.
 - ▶ La CTROC envisage aussi faire appel à une firme en stratégie de communication pour traduire ses messages en terme de vision et de valeurs. Ceci afin de redorer l'image du milieu communautaire et développer un argumentaire pour contrer les effets du rapport du Vérificateur général.
 - ▶ Elle évaluera la possibilité d'entreprendre une recherche sur les retombées de l'action communautaire autonome.
4. Porter nos revendications financières et obtenir une reconnaissance et un financement propre à consolider l'ensemble des organismes communautaires.
 - ▶ La CTROC prévoit définir clairement les besoins financiers des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux et travailler à partir de leurs réelles demandes.



- ▶ Ses revendications, discussions et prises de position seront axées sur les besoins de financement à la mission des groupes tout en assurant une alliance avec la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles.
 - ▶ Des actions de mobilisations devront être mise de l'avant afin de démontrer un rapport de force et faire une pression sur le Ministère et les agences.
 - ▶ La CTROC poursuivra sa participation aux travaux avec le ministère de la Santé et des Services sociaux notamment, en participant au sous-comité sur le financement.
5. Dynamiser la vie associative.
- ▶ Des mécanismes seront mis en place pour soutenir et développer la vie associative de la CTROC.

Malgré une volonté affirmée de restreindre et de prioriser ses champs d'actions, la CTROC a du pain sur la planche. La TROCL, quant à elle, compte poursuivre son implication au sein des divers travaux prévus et agir sur le plan national afin de porter les revendications des organismes communautaires de la région.



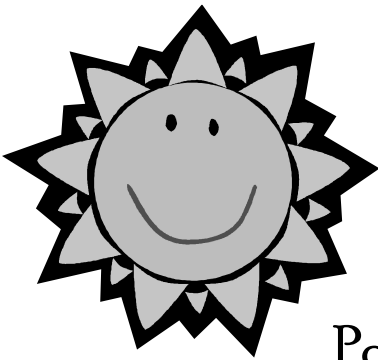
Lecture d'été!

Avec l'été qui se pointe, le temps des vacances approche pour la plupart d'entre nous! La TROCL vous suggère une lecture d'été intéressante, parfois déstabilisante, mais fort pertinente dans le contexte actuel. Le dernier essai d'Henri Lamoureux : *L'action communautaire - Des pratiques en quête de sens* s'inscrit dans le même esprit des réflexions entreprises sur l'avenir du mouvement communautaire lanadois et la nécessité de travailler collectivement.

Ce livre est le dernier volet d'une trilogie amorcée avec *Le citoyen responsable* et suivie par *Les dérives de la démocratie*. Henri Lamoureux fait ici le point sur certains aspects de l'évolution des pratiques d'action communautaire, dans le contexte d'une redéfinition du rôle de l'État et, comme il le soulignait dans une entrevue à son éditeur, *d'un réalignement idéologique des organismes qui forment l'archipel des mouvements sociaux. Dans le contexte, aussi, où les milieux qualifiés de communautaires « autonomes » forment ni plus ni moins une « fonction publique parallèle » où travaillent près de 50000 salariés dans des conditions de loin inférieures à celles des employés de l'État.* Cet essai vise essentiellement à rappeler que nous avons la responsabilité de ne pas mettre en péril ce que des générations se sont employées à construire pour donner du sens à l'idée du bien commun. Il se veut une réflexion critique mais solidaire sur l'évolution des pratiques d'action communautaire.

Henri Lamoureux, en plus d'être socioéthicien et écrivain, a notamment enseigné les principes de l'action communautaire et l'éthique appliquée au travail social dans plusieurs universités. Il est régulièrement sollicité pour offrir des conférences ou des ateliers en milieu communautaire.

Vous trouverez *L'action communautaire – Des pratiques en quête de sens* en librairie : collection Partis pris actuels, vlb éditeur.



Les vacances s'annoncent déjà!
 N'est-ce pas le temps de décrocher?
 La période idéale pour lire, flâner, voyager...
 Nous vous souhaitons de profiter
 de ces merveilleux moments
 Pour faire enfin ce dont vous avez envie vraiment!

Allez-y, faites-vous plaisir!
 Puisqu'on ignore ce que nous réserve l'avenir,
 Pensez un peu à vous, réalisez des activités
 qui sortent de l'ordinaire.
 Ne craignez pas, le quotidien saura bien
 nous rattraper et de façon arbitraire...
 Bon été! Bonnes vacances!
 C'est grandement mérité!

Fermeture des bureaux

L'équipe de la TROCL tient à vous aviser
 de la fermeture de ses bureaux du
 25 juillet au 8 août 2008.



Table régionale des organismes
 communautaires de Lanaudière
 25, rue St-Louis, St-Esprit (Qc)
 Téléphone: (450) 839-6085 Télécopieur: (450) 839-6370
 Ligne sans frais: 1-866-839-6085
 Courriel: trocl@trocl.org - Site WEB: www.trocl.org